



CERCLE D'ETUDES HISTORIQUES SUR LA QUESTION LOUIS XVII

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Adresse Postale : Didier Mésognon 40 rue de Vauquois 45000 Orléans

**Compte-rendu de la réunion
tenue le samedi 2 décembre 2017
au restaurant « La Pépinière »
6, place Saint Augustin à Paris 8^{ème}**

I – ACTUALITÉS LITTÉRAIRES

Présentées par Laure de La Chapelle

1. Evelyn Farr : Marie-Antoinette et le comte de Fersen, la correspondance secrète (Editions de l'Archipel)

Livre de base sur le sujet, extrêmement bien documenté. Répertoire complet de toutes les lettres entre Fersen et la reine, avec l'explication des différentes méthodes de chiffage. Elles sont replacées dans leur cadre chronologique et historique. Les commentaires sont précis et sobres.

Un seul bémol : tentative discrète et bien anglo-saxonne d'attribuer à Fersen la paternité de Louis XVII, avec des preuves iconographiques peu satisfaisantes.

Louis XVII, qui avait les yeux bleus et le bas de la figure assez large de la maison de Saxe, ressemblait peu à Fersen qui avait les yeux marron des La Gardie, sa famille maternelle.

2. Jean-Claude Autruc Laurençon : Louis XVII est-il mort en Auvergne (Editions Société des Ecrivains)

Ce livre ravira ceux d'entre nous qui ont un souvenir ému du voyage du Cercle en Auvergne, à la suite de notre président Jacques Hamann et de notre guide historique auvergnat : Maurice Etienne.

Malgré les analyses ADN du cœur supposé de Louis XVII, les doutes subsistent sur la fiabilité de ces conclusions. D'où la résurrection de l'hypothèse auvergnate.

(Livre signalé par notre vice-président Jean-Pierre Gautier, qui émet certaines réserves sur cet ouvrage).

II – AU CŒUR D'UN STRATAGÈME DE FERSEN : LA LETTRE DE LONDRES

Par Laure de La Chapelle

Qui ne connaît la fameuse lettre signée « Axel », découverte à Londres et mise aux enchères dans cette ville en 1923, lettre où Fersen donnerait des nouvelles d'un supposé M. Leroy ? Cette vente fut annoncée dans les colonnes du *New York Tribune* le 30 septembre 1923 par William Manley van den Weyde, qui la citait dans le cadre d'un article au titre accrocheur : *French King's grave beneath a City Park* (Cahier 40. Décembre 2008). La *Légitimité* cite ce document dans son numéro d'avril mai juin 1927 en s'empressant de dire qu'il s'agissait d'un faux dauphin américain nommé Louis Leroy et en profite pour entamer le chapitre des substitutions à la Tour du Temple.

D'ailleurs, que veut dire cette date 1792, relevée dans le corps de la lettre ? En voici le texte :

reçu le 3 janvier par Gog [Goguelat, secrétaire de la Reine Marie Antoinette]

reçu le 3 janv 1792

reçu le 3 janv. [3 en-têtes différentes]

Plus bas :

« M.Leroy » demeure inconnu en New York et m'écrit qu'il se porte bien et qu'il est heureux.

Je serai bien aise de vous voir le mois prochain.

Votre tout dévoué

Axel

(voir le fac simile ci-après, annexe I)

Qui donc est M. Leroy ?

La date apparente dans le corps de la lettre est janvier 1792 : Fersen prit rendez-vous à cette époque avec Goguelat, qu'il rencontrera effectivement le mois suivant à Paris, avant de voir pour la dernière fois la Reine aux Tuileries. Rencontre périlleuse, car Goguelat fut très en retard au rendez-vous et Fersen crut vingt fois être découvert et arrêté.

Il est inutile de faire observer qu'en janvier 1792, le Dauphin était avec ses parents aux Tuileries et qu'il n'y avait sans doute aucun rapport avec un Louis XVII caché sous le nom de Leroy aux Etats-Unis. Oui, mais ...

Relisons - en américain - le texte du *New York Tribune* :

Louis XVII lived in the Greenwich Village, section of the City, one of the most aristocratic portions of the town in the early part of the nineteenth century, and that, living under the name of Louis Leroy, he grew to manhood, married a society woman and died about the year 1840. He was buried in Old St John's burial ground which landed from Leroy street to Clarkson Street, along Hudson Street.

The letter, which has just turned up in London, is dated in the year 1809, which was just one year before the death of Fersen...It is brief and uninteresting, except for his mention of M. Leroy. The letter is written in French and its wording indicates that it is addressed to an intimate friend of Fersen...

The letter shows that in 1809 a "M. Leroy", a friend of Fersen, was living incognito in New York, and that he was then in good health. It confirms the old tradition which for many generations has been handed down from father to son."

[« Louis XVII vécut à Greenwich Village, un quartier de la Cité, une des plus aristocratiques sections de la ville, dans la première partie du 19^{ème} siècle ; et là, vivant sous le nom de “Louis Leroy”, il atteignit l’âge d’homme, se maria à une femme de la « society » et mourut aux environs de l’année 1840. Il fut enterré dans l’ancien Cimetière St John’s, qui s’étendait de la rue Leroy à la rue Clarkson, le long de la rue de l’Hudson.

« Cette lettre, qui vient juste d’être retrouvée à Londres est datée de l’année 1809, un an exactement avant la mort de Fersen. Elle est brève et manque d’intérêt, excepté la mention de « Monsieur Leroy ». Le texte est écrit en français, et son libellé indique qu’elle est adressée à un ami intime de Fersen. Le paragraphe final qui contient la référence à Leroy se traduit de la façon suivante : « M. Leroy » lives unknown in New York, and he is happy. I shall be very glad to meet you next month... Yours devotedly Axel.

« Cette lettre montre qu’en 1809, un M. Leroy, ami de Fersen, vivait incognito à New York. Et qu’il était en bonne santé. Ce qui confirme une longue et ancienne tradition qui se transmet de génération en génération et de père en fils ».]

La date de 1809 est donc affirmée sans hésitation par l’article du New York Tribune. Il faut savoir qu’à cette date, le port d’une lettre en Angleterre était dû par le destinataire et soumis à une forte taxe qui équivalait aux trois quarts du salaire d’un ouvrier journalier. L’emploi d’une enveloppe était généralisée, et le paiement du port prouvé par un tampon mentionnant la date d’arrivée et souvent une signature griffonnée par un employé. Malheureusement, l’enveloppe de la lettre de Fersen n’a pas été reproduite par le journal, mais le tampon d’arrivée avec la date subsistait à coup sûr.

Que signifie alors l’en-tête de 1792 ?

Il n’était pas question pour Fersen que l’on découvre la date réelle de son envoi, et que l’on risque de découvrir l’existence de Louis XVII à la période napoléonienne.

Il s’est donc livré à un montage pour faire croire à un envoi pré révolutionnaire. Fersen, véritable agent de renseignement, était passé maître dans l’art de dissimuler un document compromettant. Il se servit donc de deux lettres de Marie Antoinette pour fabriquer des en-têtes datables de 1792, grâce au procédé de fac simile par autographie. En voici une recette :

« On enduit un papier préparé sur lequel on écrit d’une couche légère d’empois préparé avec de l’amidon, de la gomme et de l’alun. L’encre doit être composée de graisse et de savon, et se délaie dans l’eau chaude. Le noir qu’on y ajoute a pour but de guider l’écrivain dans son travail ». Le résultat était apparemment satisfaisant, ce que montre la reproduction parfaite de la suscription des deux lettres de Marie Antoinette.

Que devint la lettre de Fersen ?

La situation de Fersen, grand maréchal de la Cour de Suède, ami et commensal de l’ancien roi Gustave III (assassiné en 1792), se dégrada fortement avec ses successeurs. Sa fidélité à la Couronne fut mise en doute lorsqu’il s’opposa à la guerre de Finlande contre la Prusse voulue par Gustave IV. Le 13 mars 1809, Gustave IV fut renversé par un coup d’état militaire ; mais Fersen fut soupçonné de sympathie pour son fils, le jeune prince Gustav Vasa, âgé de neuf ans, qui perdit alors son titre de prince héritier. Les aléas de la succession suédoise furent à la base des soupçons du nouveau roi Charles XIII et de la rancœur populaire contre Fersen, qui s’achevèrent par sa mort tragique en 1810.

Que devinrent ses dossiers, dont beaucoup devaient contenir des secrets d’Etat ? Ce fut son frère Fabian qui en hérita tout d’abord. Il écrit en 1811 à sa sœur Sophie Piper (Cité par Evelyn Farr : Marie Antoinette et le comte de Fersen, Correspondance Secrète).

« Les manuscrits de mon frère sont déjà en sécurité, car je les ai envoyés dans la bibliothèque de Steninge (château de Fersen) Il n'y a pas eu de liste de faite des papiers d'Axel, car l'examen en sera fait dans deux ou trois jours ... du reste, je sais positivement par ce qu'il m'a dit à moi-même qu'après le 13 mars 1809, il brûla plusieurs papiers ... ». Fersen craignait sans doute une perquisition, qui eut d'ailleurs lieu après sa mort. Si ces documents disparus concernaient sans aucun doute la monarchie suédoise, on peut penser que Fersen détruisit également tout ce qui rappelait ses activités secrètes, parmi lesquelles il faut bien compter ceux qui auraient pu indiquer le sort du fils de Marie Antoinette.

Rappelons que dans sa lettre de 1809 envoyée à Londres, Fersen mentionne un écrit reçu récemment de « M. Leroy », écrit qui ne fut pas trouvé dans ses dossiers. Il y eut là aussi un tri et une épuration de tout document qui aurait pu compromettre les secrets de la politique européenne. Cet espoir d'une survie d'un petit roi de France, nous le gardons et le garderons toujours vivace. Et comment ne pas voir qu'il réside - c'est un signal faible, mais il a le mérite d'exister - dans une missive de quelques lignes qui nous fait entrevoir le fils de Louis XVI vivant incognito à New York en l'an de grâce 1809 ?

III – CLEMENCEAU ET L'AFFAIRE LOUIS XVII

Par Didier Duval

Avant toute chose, il nous faut éclairer la personnalité de Georges Clemenceau.

Dans l'ouvrage « Révolution et chouannerie en Morbihan » de l'historien Jean Guillot (Edition des Montagnes Noires), on trouve une déclaration faite le 29 janvier 1891 par Georges Clemenceau :

« J'approuve tout de la Révolution. J'approuve les massacres de Septembre, où pour s'éclairer la nuit venue, les travailleurs plantaient des chandelles dans les yeux des morts. J'approuve les noyades de Nantes, les mariages républicains où les vierges accouplées à des hommes, par une imagination néronienne avant d'être jetées dans la Loire, avaient à la fois l'angoisse de la mort et la souffrance de la pudeur outragée. J'approuve les horreurs de Lyon où l'on attachait les enfants à la gueule des canons et les égorgements des vieillards de quatre-vingt-dix ans et des jeunes filles à peine nubiles. Tout cela forme un bloc glorieux et je défends qu'on y touche ».

Cette déclaration peu connue de Clemenceau donna lieu à de solides empoignades dans l'hémicycle. Tel était Clemenceau en son temps ! Et son rôle dans l'affaire Louis XVII est pour le moins surprenant.

Pour commencer, il faut savoir que Camille Pelletan, journaliste, fut le rédacteur en chef du journal de Clemenceau : « La Justice ». Ce journaliste n'était pas de la famille directe du fameux docteur Pelletan, mais était-ce un de ses cousins ? Nous l'ignorons !

Un autre collaborateur de Clemenceau, Sylvain Bonmariage comte de Cercy d'Erville, naquit le 10 septembre 1887 à Bruxelles et fut en 1906 collaborateur direct de Georges Clemenceau. Puis en 1908, il devint chef adjoint du cabinet du Ministre du Travail. Il sera naturalisé Français le 31 décembre 1914 par décret de Raymond Poincaré.

Il sera un des proches collaborateurs de Georges Clemenceau, et c'est à cette occasion qu'il relatera ce que Clemenceau lui avait dit : « *Si les Orléans m'emm... j'ai un dossier massue que je leur jeterai dans les jambes. Il y a là de quoi faire sauter pas mal des trônes d'Europe et foutre en l'air la République en France* ».

Nous le retrouvons le 25 septembre 1931 où il fait partie de la suite du duc d'Anjou et de Madrid et se ralliera aux légitimistes.

Dans son journal intime à la date du 13 mai 1912, le comte de Cercy d'Erville mentionne le compte rendu sténographique d'une conversation qu'il eut, à l'occasion d'un dîner chez une de ses tantes,

avec l'historien et ancien magistrat Pierre de la Gorce et l'académicien Gabriel Hanotaux, ancien ministre des affaires étrangères. Parlant de l'évasion du Temple Monsieur de la Gorce déclara : *« Elle est à peu près admise par tout le monde, mais il n'y a aucune identification entre elle et l'enfant remis à la Marquise de Thorigny et à Madame de Sablé et qui fut par leurs soins envoyé en Hollande au camp de Condé ».*

Cercy d'Erville persiste et signe puisqu'en 1948, il adresse au marquis de Castellane la lettre suivante : *« Monsieur Clemenceau, Président du Conseil dont je fus le collaborateur, reçut en 1906 la visite de la duchesse d'Uzès, accompagnée de la comtesse de Martinprey belle fille du général ancien gouverneur des Invalides. Elles le supplièrent de lire le dossier Louis XVII. Il le lut et se retrancha derrière le secret d'Etat ».*

L'académicien Gabriel Hanotaux, ancien ministre des affaires étrangères et archiviste au quai d'Orsay confirme que ce dossier existait.

Le fait fut affirmé par Clemenceau lui-même devant le directeur de son cabinet Monsieur Fortin, trésorier payeur général du Var.

Il nous faut donner quelques explications concernant les dames de Thorigny et de Sablé, qui sont les descendantes de deux grandes familles de France. Celles-ci ne furent ni de loin, ni de près mêlées au sort tragique de la famille royale.

Par contre, il s'agit de la femme de Jean Baptiste Beaufort de Thorigny (1761 Paris - 1825 Corbeil). Arrêtons-nous un instant sur ce curieux personnage :

Soldat en 1777 au régiment du Languedoc. En 1778, il est dans le régiment des Dragons d'Orléans. On le retrouve en octobre 1789 à Paris garde nationale soldée de la 4^{ème} division compagnie Demongé.

Il faut mentionner que c'est Carnot qui est chargé du recrutement des gendarmes.

Jean-Baptiste Beaufort devient adjudant sous-officier à la 31^{ème} division de gendarmerie en août 1792 et, le 23 octobre de la même année, il est nommé par Beurnonville adjudant major chef de bataillon de la 31^{ème} division de gendarmerie à pied de l'armée du Nord, sous les ordres de Carnot, ministre de la guerre.

Après, Jemmapes (le 6 novembre), Gand, Breda, Maestricht, on le retrouve à Anvers début 1793 sous les ordres de Dumouriez et voici ce que celui-ci écrit dans ses mémoires :

« Il y avait à Anvers deux faibles bataillons de gendarmerie nationale d'environ 350 hommes chacun, la troupe la plus indisciplinée et détestable pour la guerre. Ces féroces janissaires nommaient eux même leurs officiers et commettaient tous les crimes. Cette gendarmerie était composée des anciens Gardes françaises ».

Ce qui signifie que Beaufort de Thorigny et ses hommes ne s'embarrassaient pas du règlement.

Le 18 mai 1793, à la bataille de Tourcoing, il est blessé d'un coup de sabre à la main gauche et d'un coup de feu au bras droit.

Le 9 août 1793, il est à Paris pour commémorer la prise des Tuileries et, avec sa 31^{ème} division de gendarmerie, il est envoyé pour garder la prison de l'Abbaye.

Le 10 fructidor de l'an III, les 400 hommes restant de la 31^{ème} division sont mis sous les ordres du général Joseph Souham, dont le général en chef est Jourdan, puis elle rejoint l'armée de Sambre et Meuse sous les ordres de Pichegru.

Le 27 prairial an II (15 juin 1794), la Convention dont Carnot est le ministre de la guerre décide de regrouper différentes division de gendarmerie, ainsi la 30^{ème}, la 31^{ème}, la 34^{ème} et la 35^{ème} division ne forment plus qu'une seule division qui deviendra la 32^{ème} division où se trouvait le fameux gendarme Merda. Quant à Beaufort de Thorigny, il devient adjudant major de cette division.

Le 9 thermidor (27 juillet 1794), à Paris, la 32^{ème} et la 29^{ème} division de gendarmerie se trouvent devant la Convention. Qui leur a demandé de se poster à ce point précis et quels étaient leurs ordres ? Ce sont ces mêmes gendarmes qui arrêteront Robespierre, Saint Just, Couthon et les autres membres du Comité de Salut Public. Cette affaire sent le coup orchestré ! Par qui ? Seul Carnot avait le pouvoir sur les officiers de gendarmerie.

Et par un hasard vraiment extraordinaire, quatorze jours après le 9 thermidor, soit le 10 août 1794, Beaufort de Thorigny obtient une promotion inespérée puisqu'il devient général de brigade. Et, immédiatement, il est envoyé dans les Pyrénées, où il y restera jusqu'en 1795. A nouveau rappelé à l'Armée du Nord, il commande les places d'Ypres et d'Ostende.

En 1798, nous le retrouvons en Vendée, où il bat les anglais à l'île d'Aix.

Disgracié sous le Consulat, pour vivre, il accepte un poste dans le Cantal, il est alors inspecteur des droits réunis.

Et, en 1815, comme beaucoup de girouettes, il s'engage dans les volontaires royaux ... et, aussi incroyable que cela puisse paraître, il devient chevalier de Saint Louis et, enfin, obtient sa retraite en 1816.

Beaufort racontait à qui voulait l'entendre qu'il avait été à Versailles les 4 et 6 octobre et avait tenté en vain de sauver deux gardes royaux, Deshottes et Varicourt, et il disait avoir été à Paris le 9 thermidor et avoir participé à la chute de Robespierre (ce qui est exact). Puis il racontait avoir sauvé 600 malheureux qu'un proconsul local voulait tuer en incendiant le château de Thorigny. C'est à cette occasion qu'il ajouta le nom de Thorigny au sien. Puis il raconta avoir infligé une punition disciplinaire à Bonaparte le 13 Vendémiaire

Voyons maintenant un autre personnage, il s'agit de Pierre Augustin Chaboseau (1868-1946), franc maçon, secrétaire privé de Clemenceau puis d'Aristide Briand, qui a avoué avoir consulté le fameux dossier rouge.

Par la suite, il fut mandaté par Clemenceau pour effectuer plusieurs missions secrètes dans les Balkans

Signalons que pendant la guerre de 14/18, Clemenceau s'est heurté aux généraux Bertelaux et d'Esperrey à propos de la Transylvanie.

A cette époque la Transylvanie appartenait au grand royaume de Hongrie. Au traité de Trianon en 1920, sous le prétexte évoqué du « droit des peuples à disposer d'eux-mêmes », Clemenceau mit tout son poids dans cette affaire et voulut, puis imposa le rattachement de la région de Transylvanie à la Roumanie actuelle .C'est pourquoi aujourd'hui le nom de Georges Clemenceau n'est pas autant apprécié des deux côtés de la frontière.

Dans la ville de Cluj Napoca se trouve donc une rue Georges Clemenceau !

L'origine de Cluj Napoca remonte aux Celtes, venus au III^{ème} siècle s'installer au milieu des Daces, peuple venu de Thrace. C'est pourquoi on ignore si le nom de Napoca (nom antique de la ville) est d'origine celtique ou dace. Les habitants firent du commerce avec les colonies grecques et plus tard les romains en firent une colonie.

En 271, lorsque les romains se retirèrent, les Alains, les Carpiens, les Huns, les Avars, les Slaves se succèdent et la ville de Napoca perd de son influence. C'est seulement en 895 que les tribus Magyars s'installent dans le pays.

La première mention de Cluj date de 1167 sous le nom de Castrum Clus ce qui signifie petite localité fortifiée.

L'origine du mot est clusa soit clos et cluse du slave Kluc ou du germanique Klause désignant une passe dans les montagnes.

Des colons allemands commencèrent à s'y établir en 1270, la ville change de nom et devient Claudiopolis ou Klausenburg en allemand, Kolozsvar en hongrois, et en roumain Cluj.

Selon l'étude faite par le commandant Niox en 1881, la ville était fortifiée, à l'abri d'un coup de main et offrait d'excellents appuis à la défensive dont l'attaque par la grosse artillerie serait d'ailleurs peu probable compte tenu de la difficulté des voies de communication.

De 1790 à 1848, la ville est la capitale de la Transylvanie en accroissant sa population et elle devient la deuxième ville du royaume après Budapest.

C'est un franc maçon le comte Georges Banfy, qui fut gouverneur de Cluj Napoca jusqu'à sa mort en 1822

La ville la plus proche est Tirgu Mures ... d'où vient le fameux acte de décès de Bourbon-Berry.

Revenons si vous le voulez bien à la période révolutionnaire.

Dans les mémoires de Barère éditées par le fils de Carnot, celui-ci parle du troisième Comité de Salut Public (celui constitué après Thermidor avait maintenu Carnot à son poste de chargé des affaires militaires jusqu'au 6 octobre 1794, puis, comme le voulait le règlement, après une absence d'un mois Carnot revient à ce même poste le 6 novembre 1794 et voici donc ce que nous dit Barère :

« L'histoire recherchera quels traités étrangers et imposteurs autant qu'antinotionaux furent fait entre ce Comité et les envoyés qui trouvèrent une solution quelconque dans la mort précoce du fils de Louis XVI détenu au Temple ».

Boissy d'Anglas confirme et parle de cet article secret. D'une manière identique, Chateaubriand dans son travail sur la Vendée (Conservateur t.VI page 215) fait également mention des conventions relatives à la remise des enfants royaux. Il savait à quoi s'en tenir, son frère avait pris une part active aux négociations.

Les républicains jouaient un double jeu puisqu'on a retrouvé des documents du 10 au 15 juin signés de l'abbé Sieyès qui, avec cynisme, ordonnent au général Beaufort de Thorigny, commandant les troupes républicaines, de reprendre les hostilités pendant que les négociations sont entamées avec les chefs Vendéens (en réalité de peur de devoir libérer l'enfant du Temple).

Plus étrange encore est le voyage du maréchal Marmont, maréchal d'Empire rallié à Louis XVIII qui, en 1834 et 1835, fit un voyage en Transylvanie sur la demande du comte de Chambord. Le 8 mai 1835 il est à Cluj Napoca (Klauseburg) où il est reçu par le baron gouverneur Jousika et le général Pistol, un ancien aide de camp du général Seckendorff, le bras droit du duc de Saxe Teschen, mari de Marie Christine d'Autriche sœur de Marie Antoinette.

Rappelons que ce territoire appartenait au grand royaume d'Autriche

Il faut avouer que la visite d'un proche de la famille royale est pour le moins bizarre.

Un article de la Revue des Ambassadeurs d'avril 1938 assurait que Clemenceau possédait un dossier rouge qui apportait la preuve de la survie de Louis XVII. Or, ce dossier n'était pas dans les archives ministérielles. Où donc ce dossier avait-il été déposé ? La logique voudrait qu'il ait été remis probablement à la loge des francs-maçons dont Clemenceau faisait partie. Mais rien n'est moins certain.

Maintenant une explication s'impose car il y a trop de coïncidences et cela mérite des explications pour mieux comprendre ce qui précède. Alors, que ressort-il de toutes ces informations :

- Clemenceau a connu un membre de la famille Pelletan le rédacteur en chef de son journal ;
- Clemenceau avait dans son bureau le fameux dossier rouge et plusieurs témoins attestent l'avoir vu ; le fameux dossier rouge semble avoir été en fait le dossier de Jules Favre, défenseur de Naundorff ;
- Ce dossier a été pillé par les allemands lors du dernier conflit et les soviétiques l'ont récupéré ; avec la plus grande réserve, on peut imaginer qu'il se trouve en Russie actuellement ;
- Peut être que l'affaire du prussien Naundorff et sa descendance avait un intérêt pour les sbires d'Hitler ;

- Clemenceau a été attiré par Cluj Napoca ? Pourquoi en 1920, au détriment de la Hongrie, lors du traité de Trianon, Clemenceau imposait-il le rattachement de Cluj Napoca et de la Transylvanie à la Roumanie actuelle sachant que la majorité de ses habitants étaient d'origine saxonne donc opposés au rattachement avec la Roumanie.

Enfin et surtout, Clemenceau évoque la comtesse de Thorigny et, là, il fait une erreur historique s'agissant de la femme de l'adjutant major Thorigny qui était sous les ordres du ministre de la guerre Carnot !

Et enfin il faut savoir que Clemenceau était franc-maçon, comme Banfy, comme Augustin Chaboseau et comme tout son entourage !

En fait Clemenceau avait pris connaissance de certains éléments concernant la survie de Louis XVII et avait été intoxiqué par le dossier Jules Favre, défenseur de Naundorff. Il avait connu quelques faits concernant cette affaire mais en ignorait les grandes lignes !

Très certainement Clemenceau avait eu connaissance du rôle de Beaufort de Thorigny et de sa femme qui, peut-être, avait accompagné le jeune enfant pendant son voyage vers la frontière et sa remise aux émissaires autrichiens.

Incontestablement Clemenceau savait que l'enfant du Temple, le petit Louis XVII, avait été échangé et qu'il y avait eu quelque chose en Transylvanie.

N'a-t-il pas dit devant témoins : « J'ai de quoi faire sauter pas mal de trônes en Europe et foutre en l'air la république en France ».

IV – COMMENT LAZARE CARNOT DEVINT-IL LIEUTENANT-GENERAL DE L'ARMEE PRUSSIENNE ?

Par Marcel Huwaert

Cette nomination paraît incroyable. Carnot, régicide, couronné en Prusse ? Pour connaître la vérité, j'ai repris l'étude produite par l'auteur allemand Andreas Ranke.

L'origine de cette nomination remonte à « L'éloge de Vauban » présenté par Carnot à Dijon et qui remporta le premier prix¹.

Quelqu'un appela l'attention du prince Henri de Prusse, frère du roi Frédéric II. Henri visita Dijon. Plus tard, Carnot transmit son œuvre écrite au prince qui le remercia.

Si on se rappelle que Carnot n'était que capitaine et non noble !

C'est donc connu que le prince Henri lui offrit un poste dans l'armée prussienne.

Carnot eu l'occasion de participer à une compétition d'essais de l'Académie des sciences de Prusse avec une dissertation sur le thème de l'infini.

En 1797, Schanhorst, éminent stratège militaire prussien qui travaillait au staff général de Hanovre, mentionna « L'éloge de Vauban » dans son essai.

Quand Carnot quitta Varsovie dans son exil à travers l'Europe, les Prussiens envoyèrent deux émissaires secrètement à Varsovie, conduits par un certain Julius Schmidt.

Carnot atteignit Breslau le 29 septembre 1816 et Berlin le 10 octobre.

Carnot avait écrit une lettre à Schmidt le 4 juillet 1816 stipulant ses conditions pour aller en Prusse. Il exigea une position de lieutenant-général et spécifia qu'il n'avait jamais été obligé de lutter contre la France.

¹ « Eloge de M. le Maréchal de Vauban », par M. Carnot, capitaine au corps royal du génie, discours qui a remporté le prix de l'Académie des sciences, arts et belles lettres de Dijon en 1784.

A Berlin, un conflit éclata entre le ministre de la guerre et le ministre de l'intérieur. Carnot ne pouvait pas rester à Berlin à cause de l'opposition du ministre de l'intérieur. Il décida d'aller à Magdebourg le 3 novembre 1816. Deux leaders des Réfugiés, Vielcatel et Chiarandia, visitèrent Carnot à Magdebourg et proposèrent qu'il agisse comme émissaire à la cour d'Alexandre 1^{er}, avec l'appui du chancelier de Prusse Hardenberg, mais ce fut un échec.

Le rôle joué par Carnot dans l'armée prussienne fut de grande importance. Le général von Aster, chef des fortifications prussiennes, envoya le colonel Le Bauld de Nans et Lagny comme agents de liaison avec Carnot.

Le domaine qui intéressait la Prusse au plus haut degré était l'Ecole Polytechnique, sur le modèle français, sur laquelle Carnot écrivit un mémorandum.

Carnot fréquenta des scientifiques allemands comme le professeur Niemayer, de l'Université de Halle.

Après la mort de Carnot le 2 août 1823 à Magdebourg, le président du Gouvernement prussien Motz écrivit une lettre à Châteaubriand mentionnant que Carnot avait un salaire annuel de 12 000 thalers, comme tout lieutenant-général prussien.

Le dossier de la nomination de Carnot disparut dans les bombardements d'avril 1945.

NB : l'auteur Dhombres, dans son livre sur Carnot, écrit ce qui suit

Prieur de la Côte d'Or lui écrit pour exprimer les inquiétudes de ses amis et leur sollicitude. « Si tu as besoin d'argent, je pourrais sans me gêner te faire passer quelques sommes dans la même lettre ».

Il lui apprend la mort de l'ami Guyton-Morveau, son collègue à l'académie de Dijon puis à la Convention et son prédécesseur au Comité de Salut Public. Guyton a choisi d'ailleurs Prieur pour exécuteur testamentaire et lui lègue une somme importante pour le remercier. C'est sans doute cette somme que Prieur se propose de mettre à disposition de Carnot. Carnot n'a pas accepté. Prieur a une autre idée, il choisit dans l'ensemble des poésies un recueil et le fait publier.

Mais Carnot, quelques mois avant sa mort, sera obligé de vendre une propriété.

V – UN PERSONNAGE AUTRICHIEN AU NOM FRANÇAIS : WALTER BERRY (1929-2000)

Par Marcel Huwaert

J'ai trouvé à la bibliothèque de la ville de Vienne une biographie de ce personnage.

Le nom Berry m'a intrigué. Etait-ce un descendant de Gabriella Berry qui déclara être une arrière-petite-fille de Bourbon-Berry de Targu-Mures ? Ce qui est curieux c'est que la ville de Vienne ne fournit aucune donnée de son origine, ni de ses parents.

Quelle fut sa carrière ?

Il devint un très grand chanteur de l'Opéra de Vienne. En 1949, il entra à l'Académie vocale de Vienne pour devenir à 21 ans soliste à l'Opéra. Il devint ensuite le plus jeune membre de l'Ensemble Mozart de l'Opéra.

Il fut un des principaux interprètes, par exemple, de « La Flûte Enchantée » de Mozart. Il acquit une très grande réputation, ce qui lui permit de chanter à la Scala de Milan, à l'Opéra de Berlin et au festival Wagner à Bayreuth.

Il collabora à 1300 représentations. De plus, il devint professeur dans les plus hautes écoles musicales viennoises. Il créa son propre studio de chant.

Voilà une brillante carrière réussie dans le monde de l'opéra. Demeure son origine familiale, voulue ou non, non mentionnée à Vienne.

VI – L'ATTAQUE DU BARON THUGUT, MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES D'AUTRICHE, A L'EGARD DU DUC ALBERT DE SAXE-TESCHEN

Par Marcel Huwaert

Lettre de Thugut à Colloredo du 10 février 1795, publiée par Alfred von Vivenot

En fait il s'agit d'une dépêche du duc Albert au Conseil de guerre autrichien, selon Thugut. Voici ce qu'écrit Thugut :

« J'y ai trouvé que le duc Albert, de son propre mouvement, de son bon plaisir, a déjà tiré deux millions des caisses de Sa Majesté pour les prêter à la caisse de l'Empereur. Deux millions dans un temps où nous sommes obligés de mener partout des emprunts à des intérêts usuraires, où l'on dit que les fonds pour le prêt journalier des troupes vont nous manquer, où faute d'argent il est possible de craindre le débardement général des armées, la dissolution totale de la monarchie. Deux millions prodigués uniquement afin de capter pour les donner à la bienveillance de quelques princes de l'Empire ou pour construire des ouvrages pour les abandonner ensuite et s'enfuir à l'approche de l'ennemi !!!

Du reste, le commandant général [il s'agit du duc Albert] ne trouve pas que c'en est assez de ces deux millions mais il demande encore je ne sais combien de millions pour faire de nouvelles avances à des gens dont nous ne serons jamais payés.

Le Conseil de guerre s'avise de barbouiller deux ou quatre feuilles de papier pour en former une dépêche dont le style barbare et l'impitoyable radotage dit en substance que le Gouvernement de la monarchie est tombé dans la plus complète confusion, dans le chaos, dans l'anarchie, que ce n'est pas la faute de M. le maréchal Wallis [le chef du Conseil de guerre autrichien] ».

Commentaire :

Thugut déverse sa fureur sur le duc Albert. Probablement qu'il est dans l'ignorance de manœuvres secrètes. Il ne faut pas oublier que toutes les lettres de Thugut à son supérieur, le prince de Colloredo-Mansfeld, sont ensuite transmises à François II, empereur d'Autriche. On ne connaît pas la réaction de François II. Mais ce dernier a toute confiance en Thugut. Il lui a même octroyé le pouvoir de s'occuper des affaires intérieures de l'armée. Donc, attaquer un membre éminent de la famille impériale paraît impensable, surtout l'époux de l'archiduchesse Marie-Christine, fille favorite de l'impératrice Marie-Thérèse. Mais Thugut peut se le permettre. Hélas pour lui, une fronde anti-Thugut se produira à la fin de l'année 1798 environ, composée du duc Albert, son épouse, le prince Colloredo et le comte Trautmannsdorff, qui aboutira au retrait définitif de Thugut du poste de ministre des affaires étrangères. Personne ne sait ce qu'est devenue la somme de deux millions. Le duc Albert ne l'a pas fait sans l'accord de l'Empereur. Son neveu Vivenot n'a pas eu connaissance de l'emploi réel de cette somme.

VII – LES MEUBLES DE L'ARCHIVISTE DU TEMPLE

par Jean-Pierre Gautier (communication lue par Elizabeth de Confevron)

Voir en annexe II ci-jointe le document établi par M. Gautier, dont des extraits ont été lus au cours de la réunion..

*
* *

La séance est levée vers 17 h 15.

La prochaine réunion du Cercle aura lieu le samedi 17 mars 2018 à 14 h 30. Elle sera précédée, à 11 h 00 de l'assemblée générale annuelle du Cercle.

ANNEXE I

Fac simile de la lettre de Fersen

recue. le 8 Janv: par G. G. G.

(recue le 3 Janv: 1792. recue le 9 Janv: 1792)

"M. Leroy" demeure inconnu: en
New York et m'écrit qu'il se porte
bien et qu'il est heureux.

Je serai bien aise de vous voir
le mois prochain

Votre tout dévoué

Axel.

ANNEXE II

La lecture d'un nom d'auteur peut révéler bien des surprises..Au cours d'une recherche dans les pages si intéressantes de Gallica, mon attention fut attirée par son titre : La petite Tour du Temple et ensuite par le nom de l'auteur Chanoine d'Avranches.

Si la petite tour du Temple faisait partie depuis des années , grâce entre autres au Cercle d'études historiques sur la question Louis XVII, et à la lecture de quantité d'ouvrages sur le sujet, par contre, la signification exacte du titre de chanoine ¹ me renvoyait à des images un peu religieuses mais surtout gastronomiques où l'embonpoint des personnages concernés l'emportait de loin sur leur dimension mystique.

De plus l'intitulé dans sa seconde partie renvoyait à la bonne ville d'Avranches , ses batailles célèbres tant avec le remise en ordre de Gassion et bien plus tard un important combat de la seconde Guerre mondiale.



Le Prêtre

www.google.fr/search?q=chanoine+caricatures&rlz=1C1GIWA_enFR631FR632&source=fnms&fbm=isch&sa=X&ved=0ahUKewiU4

1 Dignitaire ecclésiastique faisant partie du chapitre d'une cathédrale, d'une collégiale, ou de certaines basiliques, tenu à l'office du chœur et jouissant parfois d'une prébende

<http://www.cnrtl.fr/definition/chanoine> - *Avoir une mine de chanoine . Être gras comme un chanoine*

5

Une recherche plus approfondie me conduisit à une dimension universitaire et non pas religieuse. Chanoine Davranches est simplement un nom de famille, celui d'un historien, qui d'après sa photo, ne ressemblait guère à un chanoine :



http://www.rouen-histoire.com/Biographies/images/C_Avranchc.jpg

Louis Chanoine-Davranches (1840-1929)

Magistrat. - Auteur de nombreux travaux historiques et juridiques. - Membre de l'Académie de Rouen

M. Jean-Albert Berthelemy, né à Saint-Maurice, diocèse d'Angers, le 6 janvier 1745, avait obtenu le diplôme de licencié en droit le 18 juillet 1769. Il s'était fait inscrire au barreau des avocats du Parlement de Paris le 9 avril 1770, après avoir prêté le serment d'usage (1).

(1) Un prospectus imprimé, joint par M. Berthelemy à son diplôme, indique les us et coutumes ainsi que les droits perçus au moment de la prestation de serment d'avocat devant le Parlement de Paris. On ne le tira pas sans intérêt.

« Pour prêter le serment d'avocat, il faut se rendre au Palais à sept heures et demie du matin, en robe ».

« On s'adresse à la femme Durand, près la porte du Parquet de M^{rs}. les Gens du Roi. Elle mène les récipiendaires aux endroits où il faut payer les droits qui sont :

« Droits de chapelle et bibliothèque.....	28 l.
« Droits pour l'Hôpital-Général.....	10 l.
« Droits du greffe pour la matricule ou arrêt de récep- tion.....	8 l. 10 s.
« En tout	48 l. 10 s.

« Quand cela est fait, il faut attendre en robe à la porte du Par-

En 1774, il fut nommé archiviste de l'Ordre de Malte et continua tout d'abord de demeurer dans son domicile particulier, rue de Bretagne, 54. En 1782, il fit remarquer aux officiers de l'Ordre les difficultés de sa situation et les périls résultant, pour les archives, d'un manque de surveillance constante. Une délibération du Conseil reconnut le bien fondé de sa demande et autorisa le grand bailli de Crussol à lui concéder la petite tour du Temple pour y établir son logement, sa vie durant, à la charge de l'aménager et de laisser après lui l'habitation à ses successeurs. Pour subvenir, dans une certaine mesure, aux frais qu'il avait à exposer, l'Ordre lui abandonna une somme de six mille livres et de nombreuses boiseries et ferrures qu'il a estimées lui-même à deux mille quatre cents livres. Il lui était fait en plus une rente viagère de trois cents livres.



M. BERTHELEMY

Archiviste de l'Ordre de Malte au Temple

(...)

57

L'usage que le Roi avait fait journellement de ces livres les avait rendus chers à sa sœur. Elle voulut les acheter. On trouve la manifestation de ce désir dans une note que M. Berthelemy fit passer à la Commune après le 29 septembre : « Le sieur Berthelemy a laissé dans la tourelle, au premier étage, une bibliothèque de treize à quatorze cents volumes, dont mille environ sont choisis. Madame Elisabeth est toujours dans l'intention de conserver cette bibliothèque, et plusieurs de MM. les Commissaires de la Commune ont engagé M. Berthelemy à ne pas les emporter. Il estime cette bibliothèque quatre mille livres et désirerait savoir si Madame Elisabeth est toujours dans l'intention de la conserver, et, en ce cas, à qui il doit s'adresser pour être payé. »

Il est inutile de dire que cette bibliothèque ne fut pas achetée. Les pétitions et les notes de M. Berthelemy montrent les difficultés qu'il éprouva pour recouvrer une partie de ses volumes. Il eut les mêmes difficultés pour rentrer en possession de son mobilier.

Il avait pu emporter, le 13 août, une petite quantité de ses meubles, qu'il avait déposés dans son nouveau logement de la rue des Prêtres-Saint-Paul; le reste était resté dans son ancien domicile ou au palais du Temple, sans qu'il pût obtenir l'autorisation de les enlever. Après le départ du Roi, il parvint à faire encore un petit déménagement, très incomplet, puisque la plus grande partie de ses meubles suivit le Roi et la Reine dans la grosse tour. Les arrêts de condamnation de la famille royale ne lui firent pas rendre sa propriété dispersée. Dans l'effroyable désordre qui régnait alors, on

58

se préoccupait si peu de ses suppliques qu'on avait remisé dans le garde-meuble une partie de ce qu'il réclamait. On a retrouvé une note qu'il présentait à ce sujet : elle confirme les renseignements qui viennent d'être donnés sur l'ameublement des pièces occupées par les prisonniers et mérite, à ce titre, d'être publiée.

Etat de ce qui m'appartient resté en mon logement de la tour du Temple (autant qu'il m'en souvient, car cet état n'est fait que de mémoire et j'ai pu oublier beaucoup de petits objets).

Un grand canapé et quatre fauteuils dits à la reine, de lampas bleu et blanc	700 livres.
Deux petits tabourets en cœur de lampas bleu et blanc	36 —
Deux cabriolets et une chaise d'étoffe, ornés et chenillés, prune de Monsieur	90 —
Un feu doré, pelle, pincettes, tenailles et barre	200 —
Un soufflet bleu et deux autres noirs.	6 —
Les rideaux de taffetas bleu et la draperie du salon	150 —
Deux paires de bras de cheminée . .	220 —
Trois petites encoignures d'acajou .	18 —
Un tapis de figures	50 —
Une table servant de tric-trac, de jeu de piquet, de dames, et de bureau, avec les deux bobèches doubles dorées.	90 —

Une table à dessus de marbre à bordures blanches (1)	120 livres.
Un cabriolet de coton rouge, lilas et blanc ..	15 —
Trois chaises de canne	15 —
Vingt-quatre chaises de paille (2) ..	48 —
Deux cadres de Malte et de l'Isle ..	12 —
Une glace de salle à manger	60 —
Un grand vase de la garde-robe ...	30 —
Une table ronde de six couverts ...	30 —
Une autre table ovale de douze couverts avec ses allonges	60 —
Deux tableaux des règles du jeu de billard	6 —
Six plaques pour éclairer le billard.	6 —
La verrerie qui est dans l'office, avec les vins de liqueur	120 —
(Il y avait environ soixante verres).	
Toute faïence et porcelaine qui est dans l'office	120 —
Un lit d'étoffe brochée fond blanc à fleurs, de deux pieds huit pouces (3).	90 —
Un bois de lit à deux dossiers avec ciel de lit et pente de camelot rouge et jaune (4)	70 —
Un traversin de trois pieds et demi.	9 —

(1) Tout ce mobilier était celui du salon ou chambre de la Reine.

(2) Salle à manger.

(3) Lit de M. Berthélemy qui a servi à la Reine.

(4) Lit du troisième, à l'usage du Roi.

60

Deux matelas et un lit de duvet de trois pieds et demi	300 livres.
Un couvre-pieds de taffetas cramoisi piqué, d'édredon	40 —
Quatre matelas de deux pieds huit pouces	» —
Une couverture de soie bordée de gros rubans bleus	50 —
Deux traversins	16 —
Trois oreillers	24 —
Trois couvertures de coton	120 —
Trois couvertures de laine	100 —
Un poêle et ses tuyaux, salle à manger	24 —
Une commode de bois plaqué à dessus de marbre	50 —
Quinze gravures garnissant la chambre à coucher	100 —
Une paire de rideaux de toile anglaise	50 —
Un grand canape et quatre fauteuils de velours d'Utrecht cramoisi (1)	200 —
Une petite armoire de bois de chêne remplie d'estampes	100 —
Deux chandeliers argentés	24 —
La glace de la cheminée de la chambre à coucher	80 —
Deux bras de cheminée dorés sur feuille	24 —

(1) Chambre du Roi au troisième.

Un feu or moulu, pelle, pincettes et tenailles	50 livres.
Un canapé de forme circulaire . . .	80 —
Deux chaises d'étoffe	50 —
Un chiffonnier à cinq ou six tiroirs.	40 —
Une glace au-dessus de la commode de la chambre à coucher	60 —
Une glace et son trumeau dans la petite chambre au troisième	75 —
Un feu, pelle, pincettes et tenailles.	40 —
Cinq tableaux dans ladite chambre.	30 —
Une table de nuit de noyer	3 —
Un buffet à quatre venteaux	25 —
Un lit de sangle et sa pailleasse. . .	17 —
Un bois de lit et sa pailleasse. . . .	18 —
Un autre à deux dossiers de trois pieds (1)	18 —
Une grande armoire en noyer.	50 —
Deux ottomanes et trois fauteuils de velours d'Utrecht bleu et blanc (2) ..	300 —
Quatre banquettes de pareil velours.	88 —
Un feu argenté	36 —
Trois banquettes circulaires de taffetas lilas avec frange et glands relevés en draperies	230 —
Deux chaises de taffetas vert anglais relevées en draperies.	190 —
Le miroir de la salle à manger . . .	40 —

(1) Lit du Dauphin.

(2) Chambre de M. Berthélemy ou du Dauphin.

62

Un tabouret de taffetas soie jaune à fleur, forme ronde (1).....	18 livres.
Un guéridon de marbre blanc.....	18 —
Un écran de taffetas blanc.....	12 —
Une bibliothèque contenant treize à quatorze cents volumes, dont mille choisis.....	4.307 —
Plusieurs cartes de géographie....	8 —
Deux tableaux pour dessus de porte sur le palier de la chambre.....	25 —
Deux petits tableaux, gravures d'Alexandre, sur la porte du cabinet .	30 —
Un tableau gravure.....	3 —
Tous les cordons et glands de sonnettes.....	48 —
Etc., etc., etc....	
En tout.....	<u>12.056 livres.</u>

A défalquer : meubles dépareillés que M. Berthelemy a enlevés et qu'il offre de rapporter.

Trois flambeaux, deux cabriolets en velours d'Utrecht rouge (quatre autres sont au Temple), trois cabriolets de velours d'Utrecht bleu et blanc (trois autres pareils restés au Temple), quatre grandes banquettes de velours d'Utrecht blanc et vert, deux cabriolets couverts en cuir (les autres restés), quatre fauteuils à la Reine de lampas bleu et blanc (quatre autres avec un canapé restés au Temple), deux petits tabourets pareils, deux

(1) Cabinet.

chantournés, un rideau et une pente de lit de camelot cramois et jaune (le surplus resté au Temple), le tout estimé 851 livres.

Au commencement de l'an IV, M. Berthelemy parvint à rentrer en possession de ce qui restait de ses meubles. Beaucoup avaient été détériorés ; un certain nombre manquaient. Il ne fut jamais indemnisé.

On a vendu, il y a quelques années, à Rouen, un certain nombre d'objets ayant appartenu à la famille royale ou lui ayant servi dans le donjon du Temple. Ces objets provenaient des descendants rouennais de Cléry. Il est curieux de savoir ce que sont devenues les épaves du séjour de Louis XVI et de sa famille dans la petite tour.

M. Berthelemy avait acheté la petite propriété où se trouvait le siège de la Commanderie de Chevru, dont il avait même été l'administrateur au nom de M. le Commandeur Godeheu, son ami. Il s'y retira avec sa pupille, M^{lle} Valder de Manneville, qu'il avait épousée le 12 thermidor an IV. Il en eut une fille qui devint plus tard M^{me} Blavot.

Après la mort de cette dernière, qui laissait deux enfants, une vente mobilière a été faite aux mois d'avril et de juillet 1882 par M^e Allorge, notaire à La Ferté-Gaucher.

Le procès-verbal de la vente des livres indique, qu'à part un certain nombre de volumes achetés en bloc par M. Fontaine, libraire à Paris, presque toute la bibliothèque a été rachetée par la famille, notamment les neuf volumes des *Spectacles de la nature*, les Œuvres

64

de Corneille, de Racine et de Montesquieu, par M. le docteur Blavot.

Quant au mobilier, il a été dispersé : quatre fauteuils et deux tabourets en cœur couverts de lampas bleu et blanc, provenant du salon ou chambre de la Reine, sont, si l'on en croit les renseignements donnés par la famille, arrivés par intermédiaire entre les mains de M. le docteur Péan, qui s'était personnellement rendu adjudicataire de trois groupes en biscuit (au nombre desquels *Vénus fouettant l'Amour avec des roses*, cadeau de M. le Commandeur Godeheu), ainsi que de la couche et de la couverture du lit du Dauphin.

M. de Béville, au château de Vignory, a acquis, avec divers fauteuils, le baldaquin et les rideaux du lit de la Reine ; M. Edouard Besnard, de Paris, les rideaux du lit du Roi ; M. Gustave Blavot, de nombreux objets parmi lesquels les gravures que le Roi avait retournées contre le mur à son arrivée au Temple, et celles des batailles d'Alexandre ; M^{lle} Morin, de Rouen, le lit de Madame Elisabeth ; M. Doissau, de Pantin, la garniture de cheminée du salon, etc.

Tous ces objets avaient été longtemps offerts à la curiosité respectueuse des visiteurs qui savaient trouver à la Commanderie de Chevru les meubles dont Louis XVI et sa famille s'étaient servis pendant la première période de leur captivité au Temple. Les papiers et documents émanant de M. Berthelemy donnaient à ces objets un cachet d'authenticité indiscutable ; ils n'ont pas pu être

publiés intégralement, bien que plusieurs contiennent des renseignements précieux sur cette époque si peu connue des premiers temps de la Terreur. Il n'en a été extrait que ce qui a paru contribuer, sans acception de parti, à l'histoire de la prison du Temple.